

# COMMUNE DE LUCERAM/PEIRA-CAVA



## PRESENTATION BUDGET COMMUNAL

## ET BUDGET EAU ASSAINISSEMENT

(COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 ET BUDGET PRIMITIF 2026)



## **BUDGET COMMUNAL**

I. Le cadre général du budget

II. La section de fonctionnement

A) Généralités

B) Les dépenses de fonctionnement

C) Les recettes de fonctionnement

D) L'autofinancement

III. La section d'investissement

A) Généralités

B) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

## **BUDGET DE L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT**

A) Les dépenses de fonctionnement

B) Les recettes de fonctionnement

C) La section d'investissement

## I. Le cadre général du budget

Rappel réglementaire :

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note présente donc les principales informations du compte financier unique 2025 et du budget primitif 2026 pour le budget communal et le budget de l'eau.

Elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le compte financier unique constitue le document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion, il retrace les informations financières de l'exercice 2025.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le Maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Les budgets votés par le Conseil municipal peuvent être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- d'investir de manière responsable pour contribuer à la préservation et à l'optimisation de notre patrimoine communal.

Les sections de Fonctionnement et Investissement structurent le budget de notre collectivité.

## II. La section de fonctionnement

### A) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux, soit en opérations réelles ou en opérations d'ordre :

**Les opérations réelles** se caractérisent par le fait qu'elles donnent lieu à des mouvements de trésorerie.

**Les opérations d'ordre** ne donnent lieu quant à elles à aucun décaissement et encaissement : des transferts de crédits peuvent s'effectuer d'une section à l'autre ou entre dépenses et recettes d'une même section, permettant notamment de retracer des mouvements qui ont un impact sur l'actif de la commune sans avoir de conséquences sur la trésorerie.

### B) Les dépenses de fonctionnement

En dépenses, cette section représente la gestion des affaires courantes, les dépenses sont réparties dans différents chapitres.

#### Les dépenses de la section réalisées en 2025 et projetées en 2026

	Compte Financier Unique 2025	Budget Prévisionnel 2026 *
<b>OPERATIONS REELLES</b>		
- Chapitre 011 : les charges à caractère général (entretien et consommation des bâtiments, des voiries, l'éclairage public ; achats de matières premières et de fournitures ; prestations de services effectuées)	571 537,66 €	653 360,00 €
- Chapitre 012 : les charges de personnel	830 612,70 €	900 000,00 €
- Chapitre 014 : Atténuation de produits	9 177,00 €	10 000,00 €
- Chapitre 65 : les charges de gestion courante (indemnités élus, versement des subventions, cotisations obligatoires)	130 056,99 €	122 962,00 €
- Chapitre 66 : les charges financières (intérêts des emprunts)	33 651,60 €	32 000,00 €
- Chapitre 67 : les charges exceptionnelles	27,00 €	1 000,00 €
- Chapitre 68 : dotations provisions	0,00 €	9 409,80 €*
<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>	<b>1 575 062,95 €</b>	<b>1 728 731,80 €</b>
<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>		
-Chapitre 023, 042 et 043 :	1 264,00 €	286 307,58 €
<b>TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>1 264,00 €</b>	<b>286 307,58 €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES CUMULEES</b>	<b>1 576 326,95 €</b>	<b>2 015 039,38 €</b>

\* si les comptes présentés doivent être « sincères et véritables », nous avons l'habitude d'être prudents, en sous-estimant légèrement les recettes et en surestimant raisonnablement les dépenses pour éviter les mauvaises surprises.

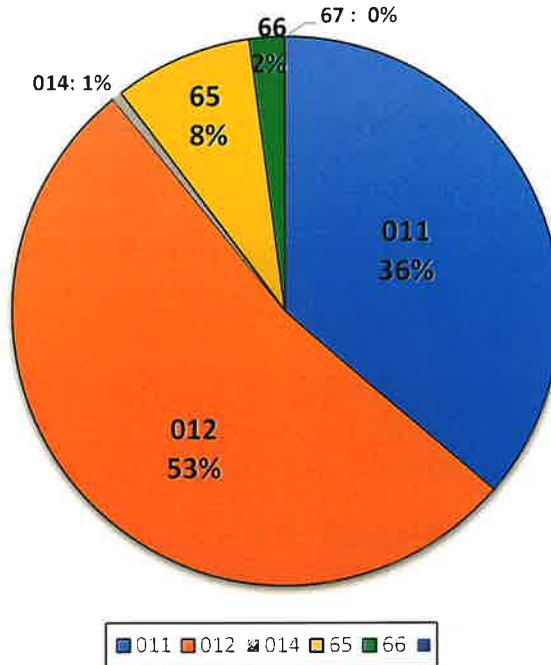
\* les provisions sont obligatoires en vertu de l'article L2321-2 du CGCT :

- lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur compte de tiers est compromis malgré les diligences faites par le comptable public

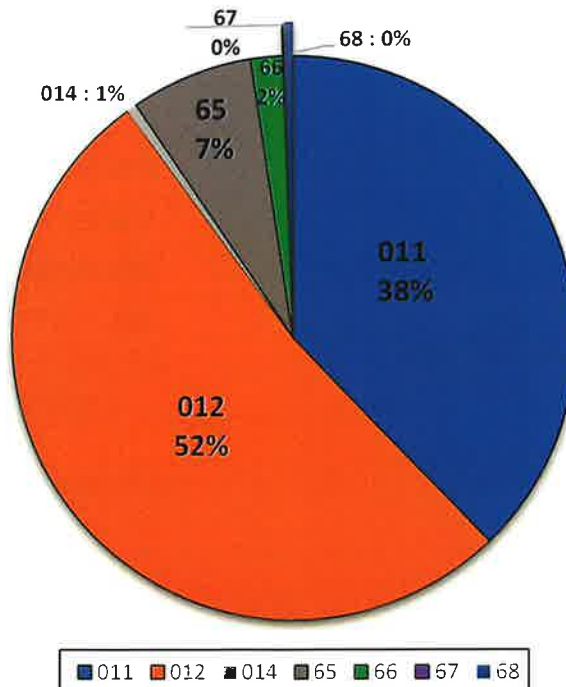
Les Dépenses de fonctionnement 2025 s'élèvent à 1 576 326.95 €

Les Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2026 s'élèvent à 2 015 039.38 €

### CFU 2025 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT REELLES



### BP 2026 DEPENSES PREVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT REELLES



### C) Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (services périscolaires : cantine, garderie, activités périscolaires), aux dotations, aux locations, aux impôts locaux ...).

#### Les impôts et taxes

Depuis l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes, mais par l'État. En contrepartie, le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties du département (10.62 %) est transféré aux communes soit :

- 22.61 % pour la taxe foncière bâti (taux inchangé depuis 2020) : (taux communal = 11.99 % + le taux départemental = 10.62 %).
- 35.73 % pour la taxe foncière non bâti (taux inchangé depuis 2015).

#### En 2025 vote des taux :

- le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) soit 22.61 %
- le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) soit 35.73 %
- le taux de la taxe habitation sur les résidences secondaire (TH) soit 13.82 %

#### En 2026 vote des taux :

- le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) soit 23.29 %
- le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) soit 37.52 %
- le taux de la taxe habitation sur les résidences secondaire (TH) soit 14.23 %

**Le produit de la fiscalité locale en 2025 s'élève à 456 543 €**

**Le produit attendu en 2026 est estimé à 470 994 €**

#### Les dotations de l'état :

En 2025 : 494 232 € et en 2026 : 473 329 € (soit une baisse de 20 903 €)

#### Les recettes de la section réalisées en 2025 et projetées en 2026

	Compte Financier Unique 2025	Budget Prévisionnel 2026
<b>OPERATIONS REELLES</b>		
Chapitre 013 : atténuations de charges	1 343,29 €	10 000,00 €
Chapitre 70 : produits des services	268 510,88 €	252 200,00 €
Chapitre 73 : impôts et taxes	146 952,95 €	146 257,81 €
Chapitre 731 : Fiscalité locale/accise sur l'électricité	472 444,86 €	485 994,00 €
Chapitre 74 : Dotations et participations	552 343,70 €	582 465,00 €
Chapitre 75 : Autres produits gestion courante	315 192,44 €* *	120 000,00 €
Chapitre 77 : Produits exceptionnels	1 308,70 €	1 000,00 €
Chapitre 78 : Reprise sur provisions	0 €	6 542,47 €
<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>	<b>1 758 096,82 €</b>	<b>1 604 459,28 €</b>
<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>		
Chapitre 042 et 043	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 758 096,82 €</b>	<b>1 604 459,28 €</b>
Résultat reporté	328 810,23 €	410 580,10 €* *
<b>TOTAL DES RECETTES CUMULEES</b>	<b>2 086 907,05 €</b>	<b>2 015 039,38 €</b>

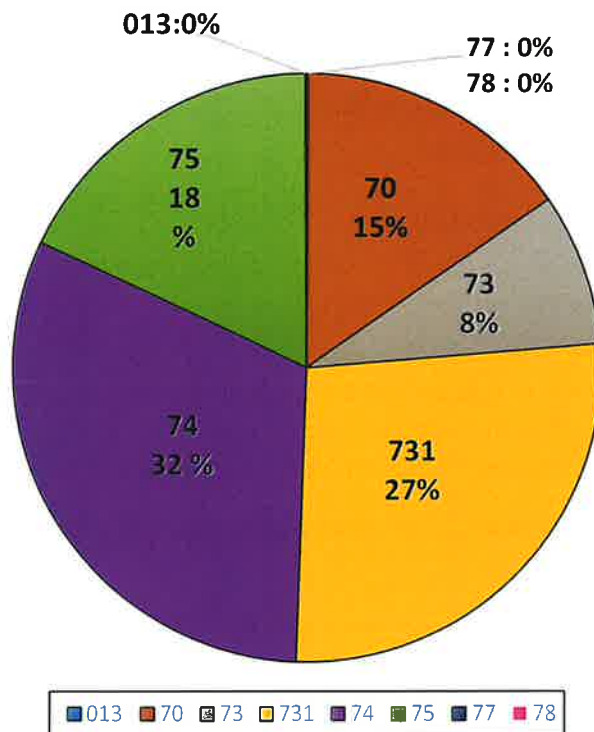
\* En 2025 la commune a reçu la somme de 171 250,45 € (jugement chaudière école)

\* 410 580,10 € en fonctionnement et 100 000 € en investissement

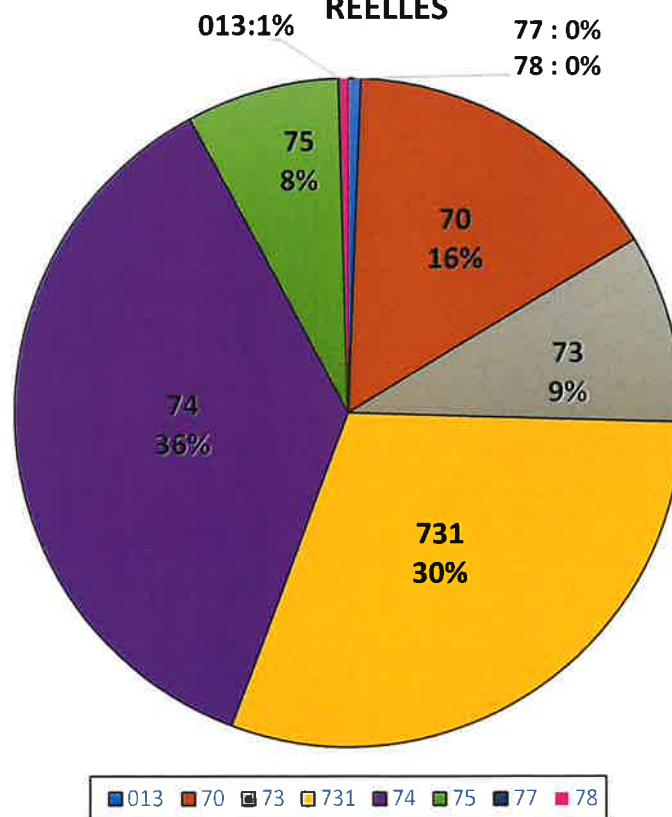
Les recettes de fonctionnement 2025 s'élèvent à 2 086 907,05 €

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement 2026 s'élèvent 2 015 039,38 €

### CFU 2025 RECETTES DE FONCTIONNEMENT REELLES



### BP 2026 RECETTES PREVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT REELLES



D) L'autofinancement

L'écart entre le total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement ou l'épargne brute, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

L'épargne brute atteint 510 580,10 € fin 2025 (soit 181 769,87 € + le résultat reporté de 328 810,23 €) et sera reportée au BP 2026 en section de fonctionnement pour un montant de 410 580,10 € et en section d'investissement pour un montant de 100 000,00 €.

L'épargne nette, qui correspond à l'épargne brute moins le remboursement du capital de la dette (105 000,00 € prévus au BP 2026), s'établit ainsi à 405 580,10 €.

### III. La section d'investissement

#### A) Généralité

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. En dépenses, elle concerne des actions à caractère exceptionnel, qui modifient durablement le patrimoine de la collectivité, en faisant varier sa valeur ou sa consistance :

- travaux dans les bâtiments communaux et sur la voirie, acquisition de mobilier et de matériel, acquisitions foncières

En recettes, deux types de produits coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus, ainsi que le Fond de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) perçu en fonction également des investissements réalisés.

#### B) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

##### Les dépenses de la section réalisées en 2025 et projetées en 2026

	Compte Financier Unique 2025	Budget Prévisionnel 2026
<b>Dépenses</b>		
<b>OPERATIONS REELLES</b>		
Chapitre 10 : Dotations, fonds divers	0,00 €	0,00 €
Chapitre 16 : Capital emprunt	100 622,45 €	105 000,00 €
Chapitre 20 : Etudes	49 350,70 €	76 832,03 €
Chapitre 21 : Achat de matériel	37 210,97 €	60 521,45 €
Chapitre 23 : Travaux d'investissements	391 019,22 €	2 721 711,38 €
<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>	<b>578 203,34 €</b>	<b>2 964 064,86 €</b>
<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>		
Chapitre 040 et 041	320 679,50 €	0 €
<b>TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>320 679,50 €</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>898 882,84 €</b>	<b>2 710 217,64 €</b>
RESTES A REALISER A REPORTER	253 847,22 €	253 847,22 €
<b>TOTAL DES DEPENSES CUMULEES</b>		<b>2 964 064,86 €</b>

Les Dépenses d'investissement 2025 s'élèvent à 898 882,84 €

Les Dépenses prévisionnelles d'investissement 2026 s'élèvent à 2 964 064,86 €

**Les recettes de la section réalisées en 2025 et projetées en 2026**

	Compte Financier Unique 2025	Budget Prévisionnel 2026
<b><u>Recettes</u></b>		
<b><u>OPERATIONS REELLES</u></b>		
Chapitre 10 (1068) : Excédents de fonctionnement reporté	0 €	100 000,00 €
(10222) : FCTVA	118 220,52 €	90 000,00 €
(10226) : Taxe d'aménagement	926,20 €	2 000,00 €
Chapitre 13 : Subventions	299 663,91 €	1 761 557,40 €
Chapitre 16 : emprunt	0 €	250 000,00 €
<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>	<b>418 810,63 €</b>	<b>2 203 557,40 €</b>
<b><u>OPERATIONS D'ORDRE</u></b>		
Chapitre 021, 040 et 041	321 943,50 €	286 307,58 €
<b>TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>321 943,50 €</b>	<b>286 307,58 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>740 754,13 €</b>	<b>2 489 864,98 €</b>
Résultat reporté	632 328,59 €	474 199,88 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 373 082,72 €</b>	<b>2 780 720,86 €</b>
RESTES A REALISER A REPORTER	183 344,40 €	183 344,40 €
<b>TOTAL DES RECETTES CUMULEES</b>		<b>2 964 064,86 €</b>

Les recettes d'investissement 2025 s'élèvent à 1 373 082,72 €

Les recettes prévisionnelles d'investissement 2026 s'élèvent à 2 964 064.86 €

## Les principales réalisations de 2025

(LUCERAM et PEIRA-CAVA)

- Diagnostic patrimoine (opération 327) + travaux patrimoine (opération 347):  
Dépenses réalisées : 42 431,50 €  
Subventions reçues : 13 564 €
  
- Acquisition marmottes (opération 332) :  
Dépenses réalisées : 0 €  
Subventions reçues : 27 000 €
  
- Travaux maison du Baous – création de deux gites (opération 335) :  
Dépenses réalisées : 0 €  
Subventions reçues : 30 638,57 €
  
- Chaufferie école et 3 en 1 (opération 337) :  
Dépenses réalisées : 1 744,80 €  
Subventions reçues : 7 950,60 €
  
- Réhabilitation de l'immeuble les « Capucines » - création de 3 appartements locatifs et locaux professionnels (opération 338 travaux délégués au SILCEN) :  
Dépenses réalisées : 295 359,31 €  
Subventions reçues : 73 197,79 €
  
- Travaux de voirie (opérations 339-345 et 73) :  
Dépenses réalisées : 80 244,22 € (soit 35 714,63 € + 44 529,59 €)  
Subventions reçues : 134 990,55 € (soit 129 569 € + 5421,55 €)
  
- Etudes caserne (opération 344) :  
Dépenses réalisées : 6 919,20 €  
Subventions reçues : 12 322,40 €
  
- Travaux sur les bâtiments communaux (opération 72)  
Dépenses réalisées : 17 375,40 €  
Subventions reçues : 0 €
  
- Achat de matériel (opération 81) :  
Dépenses réalisées : 33 506,46 €  
Subventions reçues : 0 €

**TOTAL DES PRINCIPALES REALISATIONS DE 2025 (LUCERAM ET PEIRA-CAVA) :**

**DEPENSES REALISEES : 477 580,89 €**  
**SUBVENTIONS RECUES : 299 663,91 €**

## Les principaux projets de l'année 2026

### (LUCERAM et PEIRA-CAVA)

- Travaux maison du Baous – création de deux gites (opération 335) :  
Dépenses budgétisées : 0 €  
Subventions budgétisées : 51 368 €
  
- Chaufferie école et 3 en 1 (opération 337) :  
Dépenses budgétisées : 5 123,40 €  
Subventions budgétisées : 2 426,40 €
  
- Travaux de voirie (opérations 345, 354 et 73) :  
Dépenses budgétisées : 398 540,74 € (soit 111 760,68 € + 222 000 € + 64 780,06 €)  
Subventions budgétisées : 259 050 € (soit 129 550 € + 129 500 €)  
Emprunt budgétisé : 100 000 €
  
- Travaux patrimoine (opération 347) :  
Dépenses budgétisées : 139 873 €  
Subventions budgétisées : 0 €
  
- Sécurisation caserne (opération 348) :  
Dépenses budgétisées : 108 000 €  
Subventions budgétisées : 71 700 €
  
- Travaux pavillon A (opération 349) :  
Dépenses budgétisées : 151 292,16 €  
Emprunt budgétisé : 150 000 €
  
- Busage callanque (opération 350) :  
Dépenses budgétisées : 86 140 €  
Subventions budgétisées : 42 000 €
  
- Patrimoine Sainte-Marguerite (opération 351) :  
Dépenses budgétisées : 421 959,60 €  
Subventions budgétisées : 351 633 €
  
- Patrimoine Sainte-Pierre (opération 352) :  
Dépenses budgétisées : 412 056 €  
Subventions budgétisées : 343 380 €

- **Travaux pavillon C (opération 353) :**  
Dépenses budgétisées : 648 000 €  
Subventions budgétisées : 540 000 €
  
- **Eclairage public (opération 355) :**  
Dépenses budgétisées : 150 000 €  
Subventions budgétisées : 100 000 €
  
- **Travaux sur les bâtiments communaux (opération 72)**  
Dépenses budgétisées : 50 878,75 €  
Subventions budgétisées : 0 €
  
- **Achat de matériel (opération 81) :**  
Dépenses budgétisées : 50 521,45 €  
Subventions budgétisées : 0 €

**TOTAL DES PRINCIPAUX PROJETS DE 2026 (LUCERAM ET PEIRA-CAVA) :**

**DEPENSES BUDGETISEES : 2 622 385,10 €**  
**SUBVENTIONS BUDGETISEES : 1 761 557,40 €**  
**EMPRUNT BUDGETISE : 250 000 €**

# BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

## LUCERAM/PEIRA-CAVA

### COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

### ET BUDGET PRIMITIF 2026

#### A) Les dépenses de fonctionnement

##### Les dépenses de la section réalisées en 2025 et projetées en 2026

	Compte Financier Unique 2025	Budget Prévisionnel 2026
<b><u>OPERATIONS REELLES</u></b>		
- Chapitre 011 : les charges à caractère général (électricité, achat d'eau, analyses des réseaux, intervention-entretien et maintenance des réseaux, sous-traitance des réseaux)	161 827,84 €	150 904,46 €
- Chapitre 65 : autres charges de gestion courante	0 €	2 000,00 €
- Chapitre 66 : les charges financières (intérêts des emprunts)	8 512,58 €	14 700,00 €
- Chapitre 67 : les charges exceptionnelles	3 164,67 €	4 000,00 €
- Chapitre 68 : Dotations aux provisions	0,00 €	4 739,06 €
<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>	<b>173 505,09 €</b>	<b>176 343,52 €</b>
<b><u>OPERATIONS D'ORDRE</u></b>		
Chapitre 042 (amortissements) et 023	141 105,88 €	189 350,21 €
<b>TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>141 105,88 €</b>	<b>189 350,21 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>314 610,97 €</b>	<b>365 693,73 €</b>

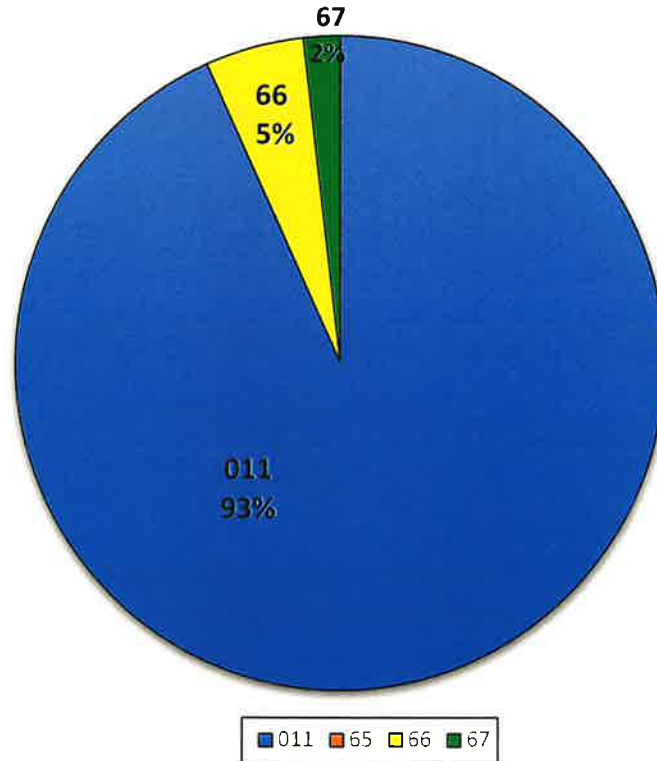
**Les Dépenses de fonctionnement 2025 s'élèvent à 314 610,97 €**

**Les Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2026 s'élèvent à 365 693,73 €**

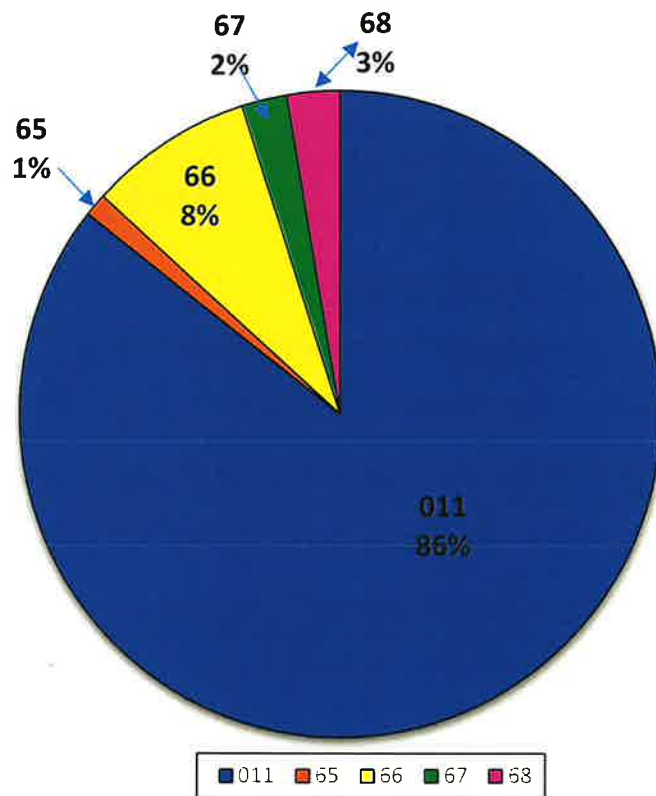
les provisions sont obligatoires en vertu de l'article L2321-2 du CGCT :

- lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur compte de tiers est compromis malgré les diligences faites par le comptable public

### CFU 2025 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT REELLES



### BP 2026 DEPENSES PREVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT REELLES



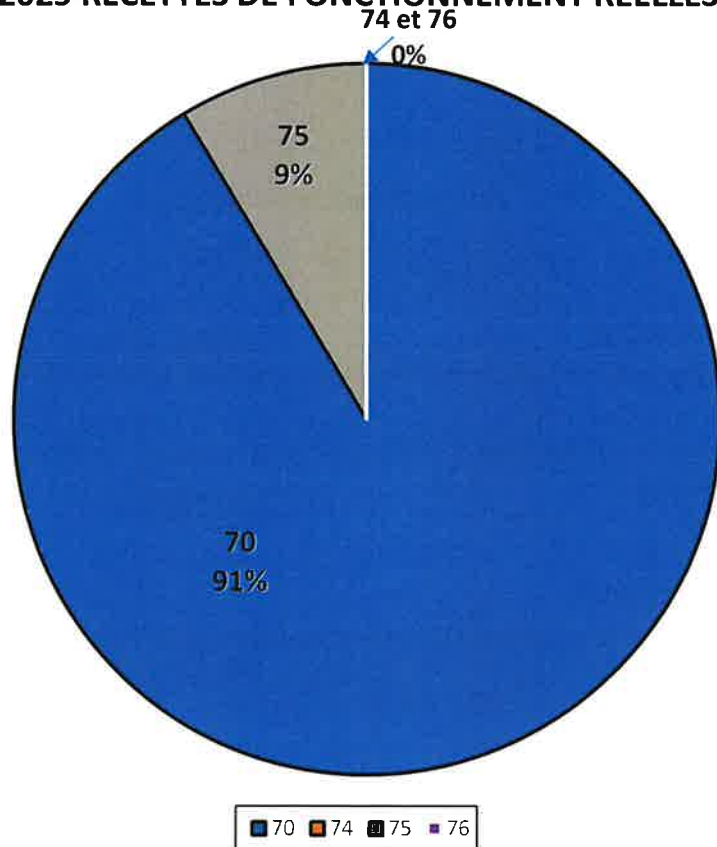
**B) Les recettes de fonctionnement****Les recettes de la section réalisées en 2025 et projetées en 2026**

	Compte Financier Unique 2025	Budget Prévisionnel 2026
<b><u>OPERATIONS REELLES</u></b>		
Chapitre 70 : produits des services (factures d'eau)	243 520,93 €	242 000,00 €
Chapitre 74 : subvention d'exploitation	0 €	0,00 €
Chapitre 75 (FCTVA) : Autres produits gestion courante	22 978,90 €	1 100,00 €
Chapitre 77 : produits exceptionnels	0 €	0 €
<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>	<b>266 499,83 €</b>	<b>243 100,00 €</b>
<b><u>OPERATIONS D'ORDRE</u></b>		
Chapitre 042 (amortissements)	70 905,95 €	70 906,00 €
<b>TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>70 905,95 €</b>	<b>70 906,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>337 405,78 €</b>	<b>314 006,00 €</b>
Résultat reporté	28 892,92 €	51 687,73 €
<b>TOTAL DES RECETTES CUMULEES</b>	<b>366 298,70 €</b>	<b>365 693,73 €</b>

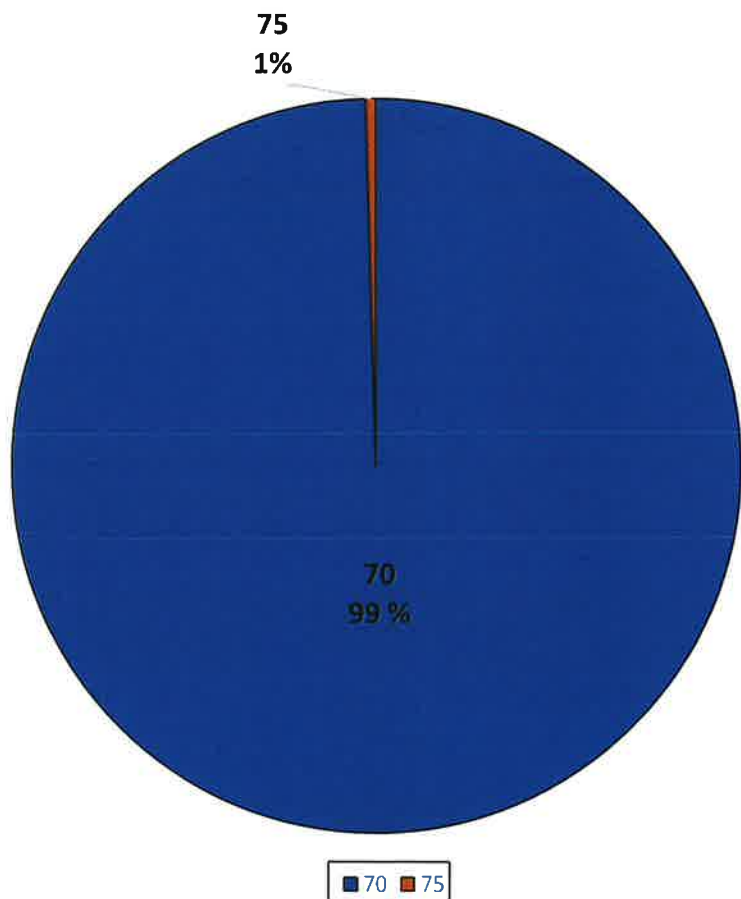
Les recettes de fonctionnement 2025 s'élèvent à 366 298,70 €

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement 2026 s'élèvent 365 693,73 €

### CFU 2025 RECETTES DE FONCTIONNEMENT REELLES



### BP 2026 RECETTES PREVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT



C) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

**Les dépenses de la section réalisées en 2025 et projetées en 2026**

	Compte Financier Unique 2025	Budget Prévisionnel 2026
<b>Dépenses</b>		
<b>OPERATIONS REELLES</b>		
Chapitre 16 : Capital emprunt	39 141,08 €	51 720 €
Chapitre 23 : Travaux d'investissements	95 869,14 €	504 955,96 €
<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>	<b>135 010,22 €</b>	<b>556 675,96 €</b>
<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>		
Chapitre 040-041	304 471,11 €	267 054,47 €
<b>TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>304 471,11 €</b>	<b>267 054,47 €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>439 481,33 €</b>	<b>823 730,43 €</b>
RESTES A REALISER A REPORTER	5 057,86 €	5 057,86 €
<b>TOTAL DES DEPENSES CUMULEES</b>		<b>828 788,29 €</b>

Les Dépenses d'investissement 2025 s'élèvent à 439 481,33 €

Les Dépenses prévisionnelles d'investissement 2026 s'élèvent à 828 788,29 €

**Les recettes de la section réalisées en 2025 et projetées en 2026**

	Compte Financier Unique 2025	Budget Prévisionnel 2026
<b>Recettes</b>		
<b>OPERATIONS REELLES</b>		
Chapitre 10 (10222) : FCTVA	11 285,59 €	15 000,00 €
Chapitre 131 : Subventions	712,13 €	123 287,87 €
Chapitre 16 : Emprunt	180 000,00 €	0,00 €
<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>	<b>191 997,72 €</b>	<b>138 287,87 €</b>
<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>		
Chapitre 040-041-021	374 671,04 €	385 498,68 €
<b>TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>374 671,04 €</b>	<b>385 498,68 €</b>
RESTES A REALISER A REPORTER	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>566 668,76 €</b>	<b>523 786,55 €</b>
Résultat reporté	177 814,31 €	305 001,74 €
<b>TOTAL DES RECETTES CUMULEES</b>	<b>744 483,07 €</b>	<b>828 788,29 €</b>

Les recettes d'investissement 2025 s'élèvent à 744 483,07 €

Les recettes prévisionnelles d'investissement 2026 s'élèvent à 828 788,29 €

\*EMPRUNT DE 180 000 €

## Les principales réalisations de 2025

(Sur LUCERAM et PEIRA-CAVA)

- **AEP LUCERAM (opération 204) :**  
Dépenses réalisées : 45 818,54€  
Subventions reçues : 0 €
  
- **Pose compteurs branchements (opération 217) :**  
Dépenses réalisées : 24 872,40 €  
Subventions reçues : 0 €
  
- **Assainissement (opération 260) :**  
Dépenses réalisées : 5 842,12 €  
Subventions reçues : 0 €
  
- **Protection des sources (opération 272) :**  
Dépenses réalisées : 0 €  
Subventions reçues : 712,13 €
  
- **Captage source des vernes PEIRA-CAVA (opération 296) :**  
Travaux délégués au SILCEN la commune ne devra payer que la part communale restante  
Dépenses réalisées : 17 536,08 € (hors travaux silcen)  
Subventions reçues : 0 €
  
- **Sécurisation desserte en eau (opération 299) :**  
Travaux délégués au SILCEN la commune ne devra payer au SILCEN que la part communale restante  
Dépenses réalisées : 1 800,00 € (hors travaux silcen)  
Subventions reçues : 0 €

**TOTAL DES PRINCIPALES REALISATIONS DE 2025 (LUCERAM ET PEIRA-CAVA) :**

**DEPENSES REALISEES : 95 869,14 €**

**SUBVENTIONS RECUES : 712.13 €**

**EMPRUNT RECU : 180 000,00 €**

## Les principaux projets de l'année 2026

(Sur LUCERAM et PEIRA-CAVA)

- **AEP LUCERAM (opération 204) :**  
Dépenses budgétisées : 55 000,00 €  
Subventions budgétisées : 0 €
  
  - **Pose compteurs branchements (opération 217) :**  
Dépenses budgétisées : 54 000,00 €  
Subventions budgétisées : 0 €
  
  - **Assainissement (opération 260) :**  
Dépenses budgétisées : 10 000,00 €  
Subventions budgétisées : 0 €
  
  - **Protection des sources (opération 272) :**  
Dépenses budgétisées : 15 000,00 €  
Subventions budgétisées : 5 287,87 €
  
  - **Captage source des vernes PEIRA-CAVA (opération 296) :**  
Travaux délégués au SILCEN la commune ne devra payer au SILCEN que la part communale restante  
Dépenses budgétisées : 5 057,86 € (hors travaux silcen) et 58 000 € (part communale restante)  
= 63 057,86 €  
Subventions budgétisées : 0 €
  
  - **Schéma directeur eau (opération 297) :**  
Travaux délégués au SILCEN la commune ne devra payer au SILCEN que la part communale restante  
Dépenses budgétisées : 6 400 € (part communale restante)  
Subventions budgétisées : 0 €
  
  - **Schéma directeur assainissement (opération 298) :**  
Travaux délégués au SILCEN la commune ne devra payer au SILCEN que la part communale restante  
Dépenses budgétisées : 9 520 € (part communale restante)  
Subventions budgétisées : 0 €
  
  - **Sécurisation desserte en eau (opération 299) :**  
Travaux délégués au SILCEN la commune ne devra payer au SILCEN que la part communale restante  
Dépenses budgétisées : 276 600 € (part communale restante)  
Subventions budgétisées : 0 €
- TOTAL DES PRINCIPAUX PROJETS DE 2026 (LUCERAM ET PEIRA-CAVA) :**  
DEPENSES BUDGETISEES : 489 577,86 €  
SUBVENTIONS BUDGETISEES : 5 287,87 €

